

Seconde générale et technologique :

Une année de détermination pour découvrir les différentes séries.

L'emploi du temps de seconde prévoit des enseignements communs et deux enseignements d'exploration au choix

Enseignements communs :

Français, Histoire-géographie, Langues vivantes 1 et 2, Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences et Vie de la Terre, Education physique et sportive, Education morale et civique



Langues vivantes

Les deux langues sont au même niveau. Pour un apprentissage plus efficace et une meilleure pratique de l'oral, les élèves sont répartis en groupes de compétences.

Les échanges et les voyages linguistiques se généralisent.

Accompagnement personnalisé

L'accompagnement personnalisé est assuré par les enseignants. Conçu pour accompagner le lycéen dans sa scolarité, il permet de mettre en place :

- soutien individualisé
- approfondissement des connaissances
- méthodologie
- module d'orientation

Enseignements d'exploration

Le but des enseignements d'exploration est de faire découvrir de nouvelles matières aux élèves et donc de leur permettre un choix plus réfléchi pour leur orientation en 1^{ère}. Cet enseignement peut être transversal, faisant intervenir des enseignants de plusieurs matières.

L'élève de seconde doit choisir entre 2 enseignements d'exploration.*

- Le 1^{er} enseignement est à choisir entre :
 - Sciences économiques et sociales
 - Principes fondamentaux de la gestion
- Le 2^{ème} enseignement est à choisir dans la liste suivante :
 - Littérature et société
 - Méthodes et pratiques scientifiques
 - Arts (Arts appliqués, cinéma)
 - Japonais
 - Italien
 - Latin
 - Grec

**le choix des enseignements d'exploration ne détermine pas l'orientation en 1^{ère}*



Dispositif AGC

Administration –gestion –commerce

Le lycée a mis en place le dispositif AGC (Administration Gestion Commerce) pour permettre aux élèves de seconde volontaires de diminuer les matières scientifiques de l'emploi du temps et de s'initier aux matières de gestion pour une éventuelle orientation en première STMG.